



DESTINATAIRES : Isabelle Allaire, coordonnatrice des soins infirmiers aux opérations – 2^e ligne
Annick Lavallée, coordonnatrice des soins infirmiers aux opérations – 1^{ère} ligne et services ambulatoires
Suzanne Chèvrefils, coordonnatrice clinico administratif – médecine spécialisée
Normand Gaudet, directeur adjoint du programme SAPA – hébergement
Geneviève Plante, coordonnateur – services de biologie médicale

EXPÉDITEUR : Annie Marceau, responsable prévention et contrôle des infections – Jardins-Roussillon

DATE : Le 2 septembre 2016

OBJET : **QUALITÉ DES ÉCHANTILLONS ERV
À JARDINS-ROUSSILLON**

Nous souhaitons porter à votre attention la note de service publiée le 8 janvier 2015 :

En ce temps d'éclosion persistante d'ERV, nous aimerions apporter une précision concernant la technique d'écouvillonnage rectal pour la recherche d'ERV. Tel que stipulé dans les méthodes de soins infirmiers: « **L'écouvillon doit être introduit dans le sphincter anal, et une rotation doit être effectuée avant de ressortir l'écouvillon** ». Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un prélèvement péri-anal, le coton de l'écouvillon ne devrait pas être blanc lors de son arrivée au laboratoire.

Pour le centre hospitalier, en accord avec les lignes directrices de prévention et contrôle du ERV dans les milieux de soins aigus de l'institut national de santé publique du Québec; un patient ayant un prélèvement négatif au ERV à son arrivée et un autre positif à 72 heures post hospitalisation, devra être déclaré obligatoirement comme ayant eu une acquisition nosocomiale dans notre hôpital. Nous devons donc nous assurer de la qualité des échantillons prélevés afin de reconnaître dès le départ les porteurs ERV et de ne pas provoquer de transmission et également de déterminer avec exactitude le lieu d'acquisition de la bactérie multi-résistante.

À cet égard, nous souhaitons vous informer qu'à partir de maintenant, les échantillons non colorés seront rejetés par le laboratoire et devront être refaits par l'infirmière. De plus, il est nécessaire que cet échantillon soit effectué par l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire et non pas par le patient lui-même.

Merci de votre collaboration et nous demeurons disponibles pour tout questionnement additionnel.

AM

c. c. Dre Miguelle Sanchez, microbiologiste, présidente du comité de prévention des infections
Mme Isabelle Laperrière, chef de la prévention et contrôle des infections